

POUVOIR

Je soussigné(e) :

Monsieur/Madame _____, demeurant _____

OU

Monsieur/Madame _____, agissant en sa qualité de _____ de la société _____, société _____ au capital de _____ euros, dont le siège social est situé _____, immatriculée sous le numéro d'identification unique _____ R.C.S. _____,

Titulaire, à la date des présentes, de :

_____ actions inscrites en nominatif (pur ou administré), et/ou
_____ actions au porteur (dans ce cas, merci d'accompagner le présent pouvoir d'une copie de l'attestation d'inscription en compte à émettre par l'intermédiaire financier habilité, et justifiant la détention de vos actions),

donne pouvoir spécial à : _____, demeurant _____

de me représenter à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle et Extraordinaire de la Société devant se tenir au siège social de la Société et **à huis clos**(¹), le 25 juin 2020 à dix heures, et appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

De la compétence de l'Assemblée Générale Ordinaire :

- Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Lecture des rapports complémentaires du Conseil d'Administration dans le cadre des dispositions de l'article L. 225-129-2 du Code de commerce,
- Lecture du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Lecture du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux comptes dans le cadre des dispositions des articles L. 225-129-2 et R. 225-116 du Code de commerce,
- Examen et approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019,
- Quitus aux Administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Imputation du report à nouveau débiteur sur le poste « primes d'émission, de fusion, d'apport »,
- Approbation des conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce,

De la compétence de l'Assemblée Générale Extraordinaire :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration,
- Lecture des rapports spéciaux du Commissaire aux comptes,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour procéder à l'augmentation

du capital social, avec suppression du droit préférentiel de souscription et offre au public de titres financiers,

- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social, par émission - avec maintien du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission - avec suppression du droit préférentiel de souscription - d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance par une offre visée à l'article L. 411-2 II du Code monétaire et financier auprès notamment d'investisseurs qualifiés ou d'un cercle restreint d'investisseurs,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération stratégique),
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes (opération d'investissement),
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de décider l'augmentation du capital social par incorporation de primes, réserves, bénéfices ou autres,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'augmentation de capital avec ou sans droit préférentiel de souscription,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration pour décider l'augmentation du capital social par émission d'actions ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservées aux adhérents de plans d'épargne avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions,
- Délégation de compétence à donner au Conseil d'Administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions existantes ou à émettre au profit des membres du personnel salarié et des mandataires sociaux du groupe ou de certains d'entre eux,
- Autorisation à donner au Conseil d'Administration de réduire le capital par annulation des actions rachetées,
- Pouvoirs pour les formalités,
- Questions diverses.

(*) AVERTISSEMENT : COVID-19

Dans le contexte actuel de l'épidémie de Covid-19 et des mesures administratives prises pour interdire ou limiter les rassemblements collectifs pour des motifs sanitaires, les modalités d'organisation et de participation des actionnaires à l'Assemblée Générale devant se tenir le 25 juin 2020 sont aménagées en conséquence.

Nous vous invitons à prendre connaissance de ces nouvelles modalités, sur la plateforme Vox Aequitas (lien : <https://ag.vox-aequitas.com/>) ou le site internet de la Société (lien : www.quantum-genomics.com/investisseurs/, rubrique Assemblées Générales).

En conséquence de tout ce qui précède, le présent pouvoir est donné aux fins de participer, sans présence physique le cas échéant, notamment en remplissant une formule de vote par correspondance, à cette Assemblée et à toute autre Assemblée qui par suite de défaut de quorum serait ultérieurement convoquée avec le même ordre du jour, signer toutes feuilles de présence, prendre part à toutes délibérations et à tous votes sur les questions inscrites à l'ordre du jour et à celles soulevées par des incidents de séance, signer tous procès-verbaux et pièces et généralement faire le nécessaire.

Fait à _____

Le _____ 2020

Signature précédée de la mention "*Bon pour pouvoir*".